

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

# DU Maintien et hospitalisation à domicile (Antilles Guyane)

- > Composante : Formation continue en santé
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Antilles - Guyane

## Présentation

Avec le vieillissement de la population et les progrès des soins médicaux et pharmaceutiques, les patients restent plus longtemps et rentrent rapidement à leur domicile. Les professionnels libéraux (pharmaciens, médecins, infirmiers) se retrouvent alors en première ligne pour prendre en charge les patients.

Il s'agit d'une formation transversale sur les prises en charge à domicile de pathologies lourdes (sémiologie, thérapeutique, réglementation, remboursement, ...).

Lancé en 2009, le DU hospitalisation et maintien à domicile répond à un besoin des professionnels sur la prise en charge à domicile des pathologies lourdes. Forte de cette expérience, l'université d'Angers a été sollicitée en 2022 par des professionnels de santé de la Martinique pour adapter ce diplôme aux spécificités du territoire. Le Pr Faure et son équipe pédagogique, associés à plusieurs professionnels de la Martinique, ont permis de construire cette formation répondant à un besoin local.

En 2025, c'est maintenant au tour de la Guadeloupe de bénéficier de la mise en place de cette formation mixte.

## Objectifs

- \* Compléter les connaissances des professionnels sur les pathologies traitées à domicile et leur prise en charge
- \* Faire connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile
- \* Informer sur la réglementation, la tarification et le remboursement
- \* Cette formation doit permettre également aux professionnels d'acquérir des savoirs leur permettant de conseiller le patient pour faciliter sa vie et son insertion sociale

## Les + de la formation

Partenaire :





## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

Présentation d'un projet de maintien à domicile.

## Admission

---

### Modalités d'inscription

Candidatures du 2 septembre au 15 octobre 2024 sur : <https://e-candidature.univ-angers.fr> .

Pour toute demande via téléphone : 02 41 73 58 84 (lundi à jeudi 9h00-17h00 et vendredi 9h00-12h00). Après 17h00, Karim MARTIN SADIF au 06 96 11 71 20.

### Public cible

- \* Docteurs en médecine ou en pharmacie
- \* Coordinateurs de soins à domicile
- \* Infirmières, en particulier coordonnatrices de maintien à domicile

### Droits de scolarité

2550 euros (+ droits universitaires)

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Contact administratif

Clémence MONTLOÏN

☎ 02 41 73 58 84

✉ clemence.montloin@univ-angers.fr

### Responsable pédagogique

Sebastien Faure

✉ sebastien.faure@univ-angers.fr

## Lieu(x)

📍 Antilles - Guyane